

“ La population franco canadienne etant eparpillée un peu partout, c'est pourquoi que tous ne peuvent fréquenter l'Eglise française sus-mentionnée, mais on se prépare à construire bientôt une nouvelle église pour y grouper un deuxième noyau de canadiens-français. Ils sont assez nombreux pour pouvoir supporter plusieurs églises franco-canadiennes.

“ Tous les Canadiens, ici, semblent satisfaits de leur sort, et ne desirent aucunement retourner au pays.

“ On compte à Chicago une Société de Bienfaisance et de secours mutuels, appelée *Société Saint-Jean Baptiste*, un *Institut Canadien* et un *Club Dramatique*.

“ Les officiers et directeurs de la Société St. Jean Baptiste, au mois de juin dernier, étaient

Président—Charles Huot.

Vice-Présidents—Léon Labbé et Jacques Plamondon.

Secrét.-Financier—Louis Vézina.

Secrét.-Correspondant—L. J. Fortier

Trésorier—Joseph Chalifoux.

Assist.-Trésorier—Jos. Proteau.

Com.-Ordonnateurs—Régis Papineau et Joseph Bourgeau.

Visiteurs—Jos. Oct. Moisan et Benoni Lafontaine.

Chapelain—Rév. M. Jacob Côté.

Monsieur Lemoine dit, en terminant, que “ la population franco-canadienne de l'Etat de l'Illinois est estimée à 125,000 âmes.”

FOND DU LAC.

(WISCONSIN.)

Ce beau et grand village, de 14,500 âmes, est établi dans l'Etat du Wisconsin. On compte environ 2,300 habitants d'origine franco-canadienne dans l'endroit.

L'influence des Canadiens permet de voir quatre des leurs faire partie du conseil municipal, et un bon nombre d'autres occuper des places de confiance, tant dans le commerce que dans les manufactures.

A part ceux qui s'emploient à la charpenterie et à la menuiserie, il y en a plusieurs qui cultivent la terre avec profit.

On compte dans l'endroit cinq églises catholiques, dont l'une, l'église française, placée sous le vocable de Saint-Louis, est un beau monument en pierre élevé par le travail et les efforts infatigables des canadiens-français qui se trouvent groupés dans cette belle paroisse du Fond du Lac.

Une école française, placée sous la direction des Révérendes Sœurs de Ste. Agnès, est en pleine opération.

“ Deux sociétés de secours mutuels,—nous écrit M. Eugène Pingair,—sont établies en

cet endroit. la *Société Saint-Jean Baptiste* et la *Société Saint-Louis*. Le but de ces Sociétés est de rallier les canadiens dans une même pensée et sous la même bannière.

“ Tous nos efforts,—ajoute M. Pingair,—est de fortifier parmi nous l'union et d'exalter le culte catholique que nos ancêtres ont toujours si bien défendu dans notre pays natal, et que nous continuons sur la terre étrangère.”

Voici quels étaient les officiers de la *Société Saint-Jean-Baptiste*, au mois de juin dernier :

Président—Nicholas Lamouche.

Vice-Président—David Carrier.

Secrét.-Archiviste—Eugène Pingair.

Assist.-Secrétaire—Joan Coulombe.

Trésorier—Désiré Sicard.

Com.-Ordonnateur—Oct. Roberge.

Les officiers de la *Société Saint-Louis*, étaient :

Président—J. C. Pierron.

Vice-Président—W. Grant.

Secrét.-Archiviste—Eugène Pingair.

Assist.-Secrétaire—Jos. Lafontaine.

Secrét.-Correspondant—N. Lamouche.

Trésorier—Isaac St. Antoine.

Assist.-Trésorier—J. B. Dupuis.

Les Dames canadiennes françaises ont aussi leur Société, placée sous la protection de Marie Immaculée, et que dirigent avec un dévouement sans bornes les RR. PP. Comtois et Favre.

BOURBONNAIS.

(ILLINOIS)

M. le Dr. Chas. E. Cyrier nous transmet les quelques informations qui suivent :

“ Bourbonnais,—dit-il,—fut fondé vers l'an 1830, par un Canadien-Français, Noël LeVasseur, d'Yamaska, marié en 1837 avec une américaine, Ruth R. Bull. Ce premier pionnier attira l'émigration canadienne-française qui, aujourd'hui, s'élève dans notre paroisse seule à 1,600 catholiques. La population du township est de 2,900 habitants ; cette fraction de 400 âmes étant composée par des Suédois, des Allemands et des Orangistes.

“ Le pays est naturellement agricole, et les colons sont très industriels, cultivant des fermes riches. Les charges municipales sont presque exclusivement remplies par des Canadiens, tels que Maire, Clercs, Collecteurs ; Assesseurs, Juges de paix, Commissaires et Directeurs des écoles, Numérateurs de recensement, Médecins, etc., etc.

Pour les fins de l'éducation, le township est divisé en sept arrondissements d'école.